

**Echiquier Emerging ex China**

**FR001400O0Z4 FR001400O101 FR001400O119 FR001400O135**

Vous êtes porteurs du fonds Echiquier Emerging ex China géré par La Financière de l'Echiquier et nous vous remercions de votre confiance.

Nous tenons à vous informer de la mise à jour de la documentation réglementaire pour intégrer les évolutions décrites ci-dessous. Ces modifications seront applicables à compter du 18.12.2025.

**Modification de forme dans l'annexe précontractuelle du fonds**

Des modifications de forme ont été apportées à la rédaction de l'annexe précontractuelle du Fonds et notamment dans le paragraphe « Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ? »

Le pourcentage d'actifs « alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales » a été baissé à 10%. En effet, le Produit Financier s'engage à réaliser une analyse ESG pour au moins 75% du portefeuille. Cette analyse ESG, reposant sur la méthodologie de notation GREaT, vise à donner au gérant une information sur le risque ESG attaché aux émetteurs. Elle n'a cependant pas vocation à être prise en compte de manière systématique et mesurable dans la sélection des titres en portefeuille. Ainsi, ce pourcentage d'analyse ne peut pas être formellement assimilable à un pourcentage « d'alignement » avec des caractéristiques environnementales et sociales.

Ces modifications rédactionnelles n'ont eu aucune incidence sur le process de gestion effectif du portefeuille.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller habituel pour toute demande d'information complémentaire concernant ces modifications ou plus globalement vos placements financiers.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations.

**La Direction Générale de la Financière de l'Echiquier**